

Procès-Verbal du Comité De Direction (CDD) *restreint*
Polytech Nice Sophia
Séance du 30 mars 2023– 14h30 Salle A-371

Nom, Prénom :	Fonction	PLENIER : 12
CAMINADA, Alexandre	Professeur, Directeur PNS	X
AUDRA, Philippe	Professeur, Directeur dpt Génie de l'Eau (GE)	
BOULBE, Cédric	Maître de conférences, Directeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation MAM)	X
CAILLAU, Jean-Baptiste	Professeur dpt Mathématiques Appliquée été Modélisation (MAM)	
CALLAGHAN, Delphine	Professeur, Directrice de la Communication et de la Vie Etudiante	
COHEN, Stéphanie	Responsable du service des finances	
COLLAVIZZA, Hélène	Maître de conférences, Directrice PeiP	X
D'ANGELO Yves	Professeur, Directeur laboratoire LJAD	
DANAIS, Patricia	Assistante de direction	
DEVAUX, Emilie	DAC PNS	X
FRANQUET, Erwin	Professeur, Directeur dpt Bâtiments (BAT)	X
GAETANO, Marc	Maître de conférences, Directeur des Relations Internationales	X
JACQUEMOD, Gilles	Directeur PolytechLab	
LITOVSKY, Igor	Professeur, Directeur des admissions	
LORENZINI, Philippe	Professeur, Directeur des admissions	X
MACIA, Eric	Maître de conférences, Directeur dpt Génie Biologique (GB)	X
MALLET, Frédéric	Professeur, Directeur laboratoire I3S	
MIRAMOND, Benoit	Professeur, Directeur de la Recherche	X
MULLER, Fabrice	Professeur, Directeur dpt Ingénierie des Systèmes Electroniques (ISE), Directeur de la Qualité et amélioration continue	
RISSO, Christine	Maître de conférences, Directrice des Etudes	X
SAUCE, Gerard	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	X
STARAJ, Robert	Professeur, Directeur du laboratoire LEAT	
STOLFI, Noëlle	Professeur PeiP	
TIGLI, Jean-Yves	Maître de conférences, Directeur dpt Sciences Informatiques	X
TONIN, Cyril	Responsable SI	

OUVERTURE DE SÉANCE – 14H30

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES EN CDD RESTREINT	ACTIONS	SUIVI										
1	Point Concours GEIPI	<p>Philippe LORENZINI donne des informations sur le concours GEIPI POLYTECH. Le nombre de candidats issus des bacs généraux inscrits a considérablement augmenté cette année, 28 000 contre 21 000 l'année précédente.</p> <p>En tant qu'établissement hôte, l'école accueillera 870 candidats le 3 mai. Pour garantir le bon déroulement de l'installation du 2 mai après-midi et du concours le 3 mai, aucun cours ne sera donné sur Templiers. Étant donné que la mobilisation des étudiants est essentielle pour l'organisation de cet évènement, le CDD se prononce unanimement pour autoriser les absences.</p> <p>Philippe LORENZINI va transmettre un mail dans ce sens la semaine prochaine.</p>	<p>Emilie DEVAUX : vérifier les sièges cassés dans les amphis</p> <p>Philippe LORENZINI : mail pour prévenir des absences justifiées des élèves aidant</p>	<p>FAIT</p> <p>A FAIRE ??</p>										
2	Validation du procès-Verbal de la séance du 27/02/2023	<p>Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité par les membres incluant la modification suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajout du poste MAST pour le département Informatique au point 1) <i>Campagne recrutement et renouvellement des personnels enseignants 2023/2024</i> ; Il s'agit du poste qui avait été obtenu lors du concours 2022/2023, mais qui n'a pas encore été pourvu. La DRH nous a demandé de le déposer à nouveau dans le cadre de la nouvelle campagne. 	<p>Emilie DEVAUX : Déposer PV sur Intranet</p>	<p>FAIT</p>										
3	Alternances et stages : évolution des modalités	<p>Alexandre CAMINADA rappelle que ce point aurait dû être validé lors du CDD du 27/02 mais, faute de temps, ce point a été repoussé. Il précise que la mise en œuvre est effective pour 2022/2023. Une nouvelle mouture doit être faite avant juillet pour 2023/2024.</p> <p>Les membres passent au vote afin d'adopter les nouvelles modalités encadrants les stages et l'alternance en 2022/23.</p> <table border="1" data-bbox="398 1182 1503 1305"> <thead> <tr> <th></th> <th>POUR</th> <th>CONTRE</th> <th>ABSTENTION</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Membres CDD</td> <td>12</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>12</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les nouvelles modalités pour les stages et l'alternance pour 2022/23 sont approuvées à l'unanimité.</p>		POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL	Membres CDD	12	0	0	12	<p>Alexandre CAMINDA : Prévoir une communication pour informer des nouvelles modalités</p>	<p>FAIT</p>
	POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL										
Membres CDD	12	0	0	12										

4	Règlement des études : avenant sur le niveau d'anglais requis	<p>Alexandre CAMINADA présente le document intitulé « <i>Règlement des études Polytech Nice Sophia - Avenant sur le niveau d'anglais requis 2022-2023</i> ». Il suggère de créer un avenant au Règlement des Etudes plutôt que de créer une version 2 du RDE.</p> <p>Commentaires des membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-on autorisé à modifier le Règlement des Etudes ? Réponse : Oui seulement si c'est à l'avantage des élèves. - Il faudra voir avant les jurys de fin d'année comment accompagner les étudiants n'ayant pas atteint le niveau B1 à la fin de leur 3A (réorientation, redoublement, AJAC...). - Mettre en place au département DLH un document partagé unique pour le suivi des niveaux et proposer une harmonisation des pratiques et des cours d'anglais pour toutes les formations d'ingénieur. 	Alexandre CAMINADA : transmettre le document validé aux élèves et aux personnels	A FAIRE								
5	Point RH : rappel du calendrier pour les prochaines demandes de postes IATSS, E et EC	<p>Emilie DEVAUX présente l'état d'avancement de la campagne d'emploi pour 2023/2024, ainsi que le calendrier des prochaines étapes :</p> <table border="1" data-bbox="400 724 1619 1034"> <tr> <td data-bbox="400 724 810 820">Renouvellement des enseignants contractuels</td> <td data-bbox="810 724 1619 820">Arbitrages reçus, mais la direction doit éclaircir quelques points avant de communiquer</td> </tr> <tr> <td data-bbox="400 820 810 879">ATER</td> <td data-bbox="810 820 1619 879">Arbitrages en cours</td> </tr> <tr> <td data-bbox="400 879 810 938">MAST/PAST</td> <td data-bbox="810 879 1619 938">Arbitrages en cours</td> </tr> <tr> <td data-bbox="400 938 810 1034">Nouvelles demandes de recrutement</td> <td data-bbox="810 938 1619 1034">Lancement le 15/04/2023 à faire remonter à la DRH avant le 1^{er} juin 2023</td> </tr> </table> <p>Les membres aimeraient que les nouvelles recrues contractuelles puissent démarrer leur contrat avant le 1^{er} septembre, et ce afin de bien se préparer pour la rentrée.</p>	Renouvellement des enseignants contractuels	Arbitrages reçus, mais la direction doit éclaircir quelques points avant de communiquer	ATER	Arbitrages en cours	MAST/PAST	Arbitrages en cours	Nouvelles demandes de recrutement	Lancement le 15/04/2023 à faire remonter à la DRH avant le 1 ^{er} juin 2023	Emilie DEVAUX : organiser une réunion avec la DRH	En cours
Renouvellement des enseignants contractuels	Arbitrages reçus, mais la direction doit éclaircir quelques points avant de communiquer											
ATER	Arbitrages en cours											
MAST/PAST	Arbitrages en cours											
Nouvelles demandes de recrutement	Lancement le 15/04/2023 à faire remonter à la DRH avant le 1 ^{er} juin 2023											
6	Mobilité internationale : organisation et validation d'expérience	<p>Marc GAETANO présente le document intitulé « organisation mobilité » et rappelle que le document est en cours de construction. Les membres passent en revue le document et apportent directement les modifications en cours de séance.</p> <p>Commentaires des membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A rajouter : Le contrat d'études doit être à 30 ECTS. 	Marc GAETANO : effectuer les corrections demandées + soumettre à nouveau le document pour validation	A FAIRE								

		<ul style="list-style-type: none"> - Il faut impérativement s'assurer que le contrat de 30 ECTS soit respecté et exiger que l'étudiant établisse une liste de cours de substitution via une annexe interne au contrat - Il serait utile de disposer d'un catalogue des cours/calendriers des universités partenaires validé en amont par la DRI pour éviter les mobilités incompatibles avec le calendrier en semestre de l'école. <p>Les membres proposent de revenir sur ce document lors d'une prochaine séance.</p>		
8	Levée de la séance	Alexandre CAMINADA lève la séance à 16h55. Prochaine séance prévue, le 13 avril prochain à 13h30.		